

**RÔLES, ACTIVITÉS CLÉS ET COMPÉTENCES**  
**DES SUPERVISEURS CLINIQUES DES SIPPE**

Janvier 2011




**Comité aviseur :  
(par ordre alphabétique)**

<b>Luce Bordeleau</b> , agente de planification, programmation et recherche	Direction de santé publique de la Montérégie
<b>Christiane Charest</b> , chef d'administration de programme	CSSS La Pommeraie
<b>Danielle Despatis</b> , chef d'administration de programme	CSSS Richelieu-Yamaska
<b>Sylvie Gosselin</b> , chef d'administration de services 2 <sup>e</sup> ligne, Hôpital Anna-Laberge	CSSS Jardins-Roussillon
<b>Mary McCowan</b> , agente de planification, programmation et recherche	Direction de santé publique de la Montérégie
<b>Normand Ricard</b> , chargé de projet régional jeunesse	CSSS de la Montérégie
<b>Lydia Rocheleau</b> , agente de planification, programmation et recherche	Direction de santé publique de la Montérégie
<b>Nathalie Scott</b> , chef d'administration de programme	CSSS de la Haute-Yamaska
<b>Josée Trahan</b> , chef d'administration de programme	CSSS Pierre-Boucher

**Sous-comité sur le profil des compétences des superviseurs cliniques des SIPPE :  
(par ordre alphabétique)**

<b>Annie Couture</b> , gestionnaire clinique	CSSS du Suroît
<b>Luce Bordeleau</b>	Direction de santé publique de la Montérégie
<b>Isabelle Duguay</b> , superviseur clinique	CSSS Pierre-De Saurel
<b>Sophie Letarte</b> , superviseur clinique	CSSS Richelieu-Yamaska
<b>Mary McCowan</b> , agente de planification, programmation et recherche	Direction de santé publique de la Montérégie
<b>Malorie Toussaint-Lachance</b> , agente de planification, programmation et recherche	Direction de santé publique de la Montérégie
<b>Sylvie Tremblay</b> , chef d'administration de programme	CSSS Champlain

## RÔLES ET ACTIVITÉS CLÉS DES SUPERVISEURS CLINIQUES DES SIPPE

RÔLE no 1 DÉTENIR ET MAINTENIR UNE EXPERTISE CLINIQUE	RÔLE no 2 ÊTRE UNE PERSONNE RESSOURCE EN SERVICES INTÉGRÉS EN PÉRINATALITÉ ET POUR LA PETITE ENFANCE (SIPPE)	RÔLE no 3 SOUTENIR LES INTERVENANTS DANS LEUR RÔLE AUPRÈS DES FAMILLES
<p><b>Le superviseur clinique fonde son action sur son expertise clinique</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. En accord avec le cadre intermédiaire responsable des SIPPE et, le cas échéant, avec le responsable de l'équipe multidisciplinaire, il met en place la structure nécessaire pour réaliser un processus de supervision clinique de groupe régulière et soutenue à l'équipe multidisciplinaire en précisant les modalités de supervision (fréquence, durée et processus de la supervision).</li> <li>2. En lien avec le cadre intermédiaire responsable des SIPPE et, le cas échéant, avec le responsable de l'équipe multidisciplinaire, il évalue les besoins de supervision de l'équipe SIPPE et il planifie les objectifs et activités pour l'année en cours.</li> <li>3. Développe de façon continue son expertise clinique (approche écosystémique, santé mentale, éthique de l'intervention, empathie, communication, etc.) qu'il tient à jour et met à profit pour soutenir et favoriser le développement continu des compétences des intervenants de l'équipe multidisciplinaire SIPPE.</li> <li>4. Apporte une contribution significative aux lieux d'échanges régionaux (ex : mise en réseau des superviseurs clinique en Montérégie)</li> <li>5. Avec l'équipe multidisciplinaire, il effectue annuellement un bilan de la supervision clinique.</li> </ol>	<p><b>Le superviseur clinique développe et maintient son expertise concernant les pratiques, méthodes et concepts reconnus en lien avec les SIPPE :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Maîtrise et met à jour ses connaissances du cadre de référence<sup>1</sup>, des orientations régionales et ministérielles mises de l'avant dans les SIPPE (ex. : chantiers nationaux d'optimisation des SIPPE, rencontres et formations régionales des superviseurs cliniques et des responsables d'équipe).</li> <li>7. Possède une très bonne connaissance de l'ensemble des services et des organismes du réseau local (intra et inter réseau). Il sensibilise et soutient les intervenants au travail de collaboration et de continuité avec ceux-ci (ex. : continuum de services, EIJ, CPE, organismes communautaires).</li> <li>8. Soutient l'implantation et le maintien des changements de pratique requis par les SIPPE selon les pratiques reconnues efficaces.</li> <li>9. Exerce un rôle-conseil auprès du cadre intermédiaire responsable des SIPPE quant à l'actualisation et à la pérennité du programme.</li> </ol>	<p><b>Le superviseur clinique permet aux intervenants d'acquérir les connaissances et les compétences spécifiques à l'accompagnement des familles suivies dans les SIPPE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>10. De concert avec le cadre intermédiaire responsable des SIPPE et, le cas échéant, avec le responsable de l'équipe multidisciplinaire, il réalise des activités de transfert suite aux formations régionales afin de favoriser l'intégration des connaissances dans la pratique des intervenants.</li> <li>11. Met en place des stratégies pour favoriser le développement des compétences des intervenants (ex. : formation locale, discussion à partir de textes).</li> <li>12. Voit à l'implantation des outils d'intervention élaborés par le MSSS pour les SIPPE (ex. : guide sur l'attachement) ainsi qu'à tout autre outil ou recommandation se rapportant aux meilleures pratiques cliniques reconnues.</li> <li>13. Outre la supervision clinique de groupe, le superviseur clinique peut, au besoin, offrir de la consultation clinique individuelle ponctuelle aux intervenants de l'équipe.</li> <li>14. Propose à l'équipe multidisciplinaire un cadre d'analyse pour les discussions de cas.</li> <li>15. Anime les discussions de cas en favorisant l'intégration de l'expertise et de l'expérience des intervenants de l'équipe multidisciplinaire.</li> <li>16. Soutient les intervenants dans la réalisation et dans la révision des plans d'intervention multidisciplinaires (PI-PII)</li> <li>17. En lien avec le cadre intermédiaire responsable des SIPPE et, le cas échéant, avec le responsable de l'équipe multidisciplinaire, il collabore à la mise en place d'un processus d'accueil et de soutien des nouveaux intervenants au sein de l'équipe.</li> <li>18. Favorise la réalisation de PSI.</li> </ol>
 <p><b>EXPERTISE CLINIQUE</b></p>	 <p><b>EXPERTISE EN SIPPE</b></p>	 <p><b>SOUTIEN AUX INTERVENANTS</b></p>

<sup>1</sup> Ex. : renforcement du pouvoir d'agir, intervention auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité, travail en interdisciplinarité, accompagnement vers les ressources du milieu

## Définition des compétences Superviseurs cliniques

COMPÉTENCES reliées au domaine	
<b>1. Expertise SIPPE</b>	Connaissance du cadre de référence des SIPPE, des orientations régionales et ministérielles, des outils d'intervention du MSSS et des autres outils pertinents (PII, PSI, etc.)
<b>2. Expertise clinique spécifique à la clientèle</b>	Cette compétence fait référence aux connaissances et approches cliniques spécifiques à la clientèle Ex. : attachement, développement de l'enfant, santé mentale, etc.
<b>3. Planification, organisation et évaluation</b>	Capacité de planifier, d'organiser et d'évaluer le processus et les activités de supervision clinique mis en place en fonction du modèle d'interdisciplinarité choisi et du respect des expertises cliniques
<b>4. Mécanismes de collaboration intra-organisationnelle, inter-organisationnelle et intersectorielle</b>	Connaissance des services et des organismes du réseau local et soutien des intervenants afin qu'ils travaillent en collaboration et en continuité avec ceux-ci (perspective de continuum de services).
<b>5. Contexte juridique des interventions SIPPE</b>	Connaissance du contexte juridique des interventions SIPPE (LSSSS, LPJ) et des notions de responsabilité et d'imputabilité en lien avec le respect des codes de profession (acte réservé, acte professionnel, etc.)
<b>6. Éthique</b>	Connaissance des principes éthiques que les interventions SIPPE doivent respecter

COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES : superviseur clinique	
<b>7. Gestion des connaissances</b>	Capacité à rechercher l'information pertinente, à comprendre l'information, à établir des liens et analyser cette information pour connaître les enjeux, à recenser les options, à diffuser ces informations et à appuyer la prise de décisions judicieuses. Utilisation des outils de gestion des connaissances.
<b>8. Analyse critique</b>	Capacité à organiser de façon systématique les composantes d'un problème ou d'une situation, à comparer systématiquement différents aspects ou éléments, à établir des priorités de manière rationnelle et à reconnaître les séquences temporelles et les relations de cause à effet
<b>9. Démarche réflexive</b>	Capacité de réfléchir sur sa pratique, de décrire une expérience, d'évaluer les réactions et les résultats et d'en tirer des leçons pertinentes qui seront mises en pratique lors de situations similaires. Capacité à développer cette approche au sein de l'équipe.
<b>10. Expertise clinique générale</b>	Capacité à utiliser l'approche écosystémique, l'approche motivationnelle et les étapes du changement de comportement, etc.
<b>11. Counseling</b>	Capacité d'amener les autres à utiliser le counseling dans leur travail. Capacité d'apporter une aide, une facilitation, une médiation à un groupe ou une personne dans son contexte propre.
<b>12. Influence stratégique</b>	Capacité de persuader, de convaincre ou d'influencer les autres en vue d'obtenir leur adhésion ou leur appui à ses idées ou ses objectifs, d'exercer une influence déterminée sur les autres, de créer une impression particulière ou d'amener les autres à adopter une ligne de conduite définie.
<b>13. Travail d'équipe et collaboration</b>	Capacité d'amener les autres à collaborer efficacement au sein d'une équipe, à travailler ensemble et à profiter de la contribution de tous.

**COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES : superviseur clinique**

<b>14. Écoute active, compréhension et réponse</b>	Cette compétence fait référence à la façon dont on développe sa faculté d'écoute et dont on la met en pratique pour adapter ses réactions aux autres. Elle suppose une capacité de saisir et comprendre avec justesse les pensées, les sentiments et les préoccupations des autres, malgré le fait qu'ils n'aient pas été verbalisés ou qu'ils n'aient été que partiellement exprimés.
<b>15. Leadership en matière de changement</b>	Capacité de gérer et de faciliter le processus de changement et de transition, tout en aidant les autres à s'adapter aux conséquences.
<b>16. Animation</b>	Capacité à préparer une supervision de groupe en fonction de ses objectifs, mener l'activité en cadrant ses objectifs et son plan, en jouant le facilitateur lors de la supervision et en amenant le groupe à prendre des décisions, à convenir des prochaines étapes, gérer des participants difficiles, mener des rencontres de supervision délicates en fonction des préoccupations actuelles.
<b>17. Élaboration et animation d'activités pédagogiques</b>	Capacité de planifier, de concevoir et d'animer correctement des activités de transfert des connaissances, des activités d'enseignement-apprentissage variées, des activités de transfert des apprentissages permettant la progression des intervenants dans le développement de leurs compétences